

## Procédure demande d'objet confectionné

Nos élèves concrétisent leur apprentissage professionnel par des ateliers pratiques au lycée professionnel et des stages en milieu professionnel.

Les ateliers tournage, modelage et décoration sont productifs, et en prenant appui sur le référentiel de la formation, conçoivent, élaborent et mettent en production des objets, ou les rénovent.

**La possibilité vous est offerte de nous proposer votre projet.**

**Il convient cependant de lire avec attention les prérogatives qui sont les nôtres :**

Toute demande sera étudiée par la commission de choix de projet d'objets confectionnés. Cette commission se réserve le droit de valider, ou pas, la demande.

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance des informations suivantes :

- ▶ Une réponse sera apportée lors de la réunion de la commission de validation pédagogique.
- ▶ AUCUN ENGAGEMENT ne peut être tenu avant validation du projet et des délais.
- ▶ En cas de réponse favorable, un calendrier prévisionnel sur les délais d'instruction, d'étude et d'élaboration du projet sera transmis.
- ▶ La confection est assurée par des élèves en cours de formation, ainsi l'établissement ne peut nullement être mis en cause sur une modulation des délais communiqués, l'intérêt pédagogique étant prioritaire sur un intérêt commercial.

Au cas où le projet ne serait pas retenu, la cité scolaire indiquera au demandeur sa décision.

Fiche à compléter et à retourner par courrier au 9 rue du lycée 21110 LONGCHAMP  
ou par mail au [0210032w@ac-dijon.fr](mailto:0210032w@ac-dijon.fr)

## Fiche navette objets confectionnés

Année scolaire 2020/2021

### DEMANDEUR

Particulier ou organisme ou entreprise		
Personne ressource		
Contact	Mail	
	Tél	
	Adresse	

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance des informations suivantes :

- ▶ Une réponse sera apportée lors de la réunion de la commission de validation pédagogique.
  - ▶ AUCUN ENGAGEMENT ne peut être tenu avant validation du projet et délais.
  - ▶ En cas de réponse favorable, un calendrier prévisionnel sur les délais d'instruction, d'étude et d'élaboration du projet sera transmis.
  - ▶ La confection est assurée par des élèves en cours de formation, ainsi l'établissement ne peut nullement être mis en cause sur une modulation des délais communiqués, l'intérêt pédagogique étant prioritaire sur un intérêt commercial.
- Au cas où le projet ne serait pas retenu, la cité scolaire indiquera au demandeur sa décision.

### OBJET(S) A CONFECTIONNER

Descriptif rapide				Signature du demandeur :
Destination de l'objet (particulier, collectivité, ...)				
Réception de pièces particulières pour le dossier d'instruction (ci jointes)	Plan	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre :	
	Photos	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre :	
	Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Spécifier :	

### ETUDE DU DOSSIER (CADRE RESERVE AU LYCEE)

Date de réception de la demande	.../.../....	Etude par la commission le	.../.../....	N° d'enregistrement	.../.../....
---------------------------------	--------------	----------------------------	--------------	---------------------	--------------

Date de la commission de validation	.../.../....
Avis de la commission	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Pour les motifs suivants	
Attentions particulières et ajustements du projet	

### RETOUR AU DEMANDEUR

Date d'envoi du courrier ou de l'appel téléphonique (indiquer le nom du contact)	
--	--

Fiche à compléter et à retourner par courrier au 9 rue du lycée 21110 LONGCHAMP ou par mail au 0210032w@ac-dijon.fr